



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Conseil permanent

PC.DEC/435
19 juillet 2001

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

348ème séance plénière

PC Journal No 348, point 14 de l'ordre du jour

DECISION No 435
PROJET DE DECISION SUR LE BUDGET ADDITIONNEL POUR LE
BUREAU DES INSTITUTIONS DEMOCRATIQUES ET DES DROITS
DE L'HOMME

Le Conseil permanent,

Rappelant sa Décision No 399 du 14 décembre 2000 sur le budget unifié de l'an 2001,

Prenant note de la proposition du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (BIDDH) relative à la réunion de 2001 sur la mise en oeuvre des engagements concernant la dimension humaine,

- Approuve pour le BIDDH un budget additionnel d'un montant de 64 000 EUR qui sera exécuté conformément à la proposition diffusée par le Secrétaire général le 10 juillet 2001 (PC.IFC/73/01).